Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 142 (1997)
Heft: 1

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Sommaire

RMS/Janvier 1997

Pages

Editorial
Revue militaire suisse (1991-1995), un lustre 3

L'invité alémanique
Symbolik in der Armee
Br J. Keller 6

Information
La *Revue militaire suisse* sur Internet
J.-Y. Delapierre 8

Politique de défense
A propos de la professionnalisation de l'armée... 10

Dossier Yougoslavie
Limitation des armements
L. Matic 15
« Deliberate Force »
Br R. Läubli 20

Armement
Le 5,7 x 28 mm mettra-t-il le 9 mm au rancart ?
Cap S. Curtenaz 23
Le système «Horizon»
Lt (R) P. Lefort-Lavauzelle 26
Les armes non létales
Col H. de Weck 27

RMS-Défense Vaud I-IV

Armée 95
Les grenadiers territoriaux
Maj EMG L. Michaud 30
La compagnie d'éclaireurs-parachutistes 17
Y. Debay 35

Activités hors service
Swiss Raid Commando
M.-M. Greub 39

Histoire
Le soutien (1)
Cap P. Zen Ruffinen 41

Revue des revues
F. Masson, S. Curtenaz 45

« Revue militaire suisse » (1991-1995), un lustre...

En septembre 1991, il y a donc plus de cinq ans, une nouvelle équipe de rédaction relevait les colonels EMG Ducotterd et Chouet. La « garde descendante » laissait une « situation rédactionnelle » tout à fait saine. Ne disposait-elle pas d'une liste d'adresses comprenant quelque deux cent cinquante auteurs, réguliers ou occasionnels, dont une trentaine d'officiers ou d'universitaires français ? C'est une vieille tradition chez nos voisins, dans les milieux intéressés par les questions de défense, de s'exprimer dans les colonnes de la *Revue militaire suisse*. Durant l'entre-deux-guerres, des partisans de la doctrine officielle, des « réformateurs » sensibles aux mutations entraînées par l'apparition du char et de l'avion de combat, développaient leurs idées à l'intention de leurs camarades de Suisse romande. La tradition continue...

Si les nouveaux rédacteurs – gros avantage – pouvaient poursuivre sur une trajectoire bien tracée, ils tenaient à renforcer la présence des jeunes auteurs, depuis le chef de section jusqu'au commandant d'unité. Grâce au rédacteur en second, dont l'âge et le grade favorisent l'action, cet objectif a pu être atteint. Il convenait également, tout en conservant à la *Revue militaire suisse* une attitude de critique constructive, de donner davantage la parole au commandement de notre armée et à l'administration militaire. On a toujours répondu favorablement à nos sollicitations, si bien qu'aujourd'hui, la collaboration apparaît exemplaire, malgré le stress occasionné par le projet « Armée 95 », sa réalisation et la réforme du Département militaire fédéral («DMF 95 »).

De nombreux instructeurs s'expriment dans nos colonnes, avec un objectif, lorsqu'ils émettent des critiques, celui d'améliorer et d'adapter notre système de défense à un contexte qui reste, quoiqu'on en dise, mouvant. Cette « liberté d'expression », beaucoup de camarades étrangers nous l'envient. Ainsi, les officiers de carrière et de milice font passer aux lecteurs leurs connaissances d'experts et, surtout, le fruit, de leurs expériences.

La réserve d'articles à disposition de la rédaction représente actuellement la surface rédactionnelle de plusieurs numéros, ce qui nous force parfois à retarder la publication de textes qui ne sont pas branchés sur l'actualité.

Le bilan ne serait pas honnête, si nous taisions un sujet de déception : en 1991, nous espérions un abondant courrier, suscep-